

LE COLLÈGE DE PROSPECTIVE AU TEMPS DU CORONAVIRUS

LA REDYNAMISATION DES CENTRES-VILLES AU PRISME DES QUESTIONS TEMPORELLES

ÉDITO

Combien de fois par jour demande-t-on ou regarde-t-on l'heure qu'il est ? Un geste bien anodin, un petit rien dans des conversations... et qui révèle pourtant beaucoup de choses. Nos vies sont rythmées par les temps : le temps du travail, le temps scolaire, le temps des tâches domestiques, les temps physiologiques (dormir, se reposer, manger), les temps sociaux (famille, enfants, amis, associativité), les temps pour soi (création, loisirs, culture, sport, vacances).

Ces dernières décennies, les modes de vie se sont accélérés et individualisés. Plus personne n'a les mêmes rythmes de vie, ni les mêmes horaires. Certains d'entre nous se retrouvent quotidiennement dans une course effrénée contre la montre, devant jongler entre ses horaires professionnels, ceux de l'école, ceux des loisirs... Ces temps individuels se trouvent désynchronisés face aux horaires plus traditionnels de la vie collective, des services publics, des commerces, ou des transports.

Cette désynchronisation entre temps individuels et collectifs est probablement l'un des facteurs à l'origine de la dévitalisation des centres-villes. Il nous a donc semblé intéressant de consacrer une newsletter à cette question des « temps de la ville » afin de bien comprendre les enjeux et objectifs d'une politique temporelle déployée au niveau communal ou intercommunal. Et, pour nous aider à bien cerner ce sujet complexe, nous avons sollicité l'appui de l'équipe du Bureau des Temps de la Métropole Européenne de Lille qui bénéficie de plusieurs années d'expérience sur cette question.



SOMMAIRE

Qu'est-ce qu'une politique temporelle ?

Le diagnostic temporel (avec le bureau des temps de la MEL)

La crise sanitaire, une occasion de repenser les rythmes et fonctions de la ville

Cette newsletter est une première étape et nous espérons vous inviter prochainement à un atelier prospectif organisé en collaboration avec le Bureau des Temps de la MEL, où nous aborderons plus concrètement les approches temporelles et leur intérêt pour la redynamisation d'un centre-ville.

QU'EST-CE QU'UNE POLITIQUE TEMPORELLE ?

LES TEMPS CHANGENT...

En 1900, le temps de travail hebdomadaire réglementaire était de 70 heures. Il a été divisé par deux et le temps libre multiplié par cinq tandis que la tertiarisation de l'économie et la hausse des activités sur le temps libre (vacances, sorties, services...) ont généré une augmentation des horaires de travail atypiques (dimanche, nuit, horaires flexibles, fragmentés...).

Cette remise en cause de la journée de travail standard crée des inégalités sociales en matière de temps de travail. Les horaires atypiques sont ainsi majoritairement réservés aux ouvriers et aux employés de commerce et des services, alors que les horaires relativement réguliers sont surreprésentés chez les cadres et les professions libérales, le temps libéré des uns reposant sur le temps contraint des autres. L'arrivée massive des femmes sur le marché du travail ne s'est pas non plus combinée avec un rééquilibrage des tâches domestiques et parentales entre hommes et femmes. On parle d'ailleurs de double-journée des femmes qui assurent encore 70% du temps nécessaire aux tâches domestiques.

Aujourd'hui, les hommes s'investissent plus dans les tâches domestiques

Non, et cela ne change pas, même chez les jeunes



70 %

RÉPARTITION DU TEMPS PASSÉ À :

CUISINE, MÉNAGE, COURSES, LINGE



30 %

67 %

ACTIVITÉS PARENTALES

33 %

sources : INSEE 2010 et 2017 - Bureau des Temps de Rennes Métropole

Les progrès en termes de vitesse ont permis d'accélérer les rythmes de déplacements et nombreux sont les ménages à avoir fait le choix de l'éloignement, priviliégiant la maison individuelle, la proximité d'espaces de nature, ou des coûts plus modérés en termes d'immobilier.

Le boulot, c'est de 9h à 18h, du lundi au vendredi !

Non, cela ne concerne que 37 % des salariés



sources : INSEE 2010 et 2017 - Bureau des Temps de Rennes Métropole

Les lieux d'habitation ne sont donc plus forcément situés près des lieux de travail, lesquels peuvent être multiples, diversifiés, tout comme les lieux de loisirs, de services et de commerces. La conséquence en est l'augmentation du temps passé à se déplacer, qui vient rogner sur les autres temps de la journée, réduisant à néant le temps gagné par la réduction du temps de travail.

Enfin, les technologies de l'information et de la communication créent une société de l'instantanéité et de l'immédiateté où chaque individu veut tout tout de suite. Et les inégalités se creusent vis-à-vis de certaines catégories de populations qui rencontrent des difficultés d'accès et d'usage à ces TIC.

Maîtriser son temps ou le subir

Un contraste entre cadres et ouvrier.es/employé.es

CADRES

43 H

de temps de travail hebdomadaire à temps plein

33 J

de congés par an

25 %

ont une cadence de travail strictement contrôlée (machines, normes, hiérarchie...)

20 %

ont des horaires de travail imposés par l'employeur

sources : INSEE 2010 et 2017 - Bureau des Temps de Rennes Métropole

OUVRIER.ES

38 H

26 J

50 %

80 %

LETTRE D'INFORMATION CHANTIER CENTRES-VILLES

... ET LA VILLE DOIT S'ADAPTER

La ville est le théâtre de ces nouveaux rythmes et des inégalités qu'elles engendrent. C'est un espace vivant, un lieu où cohabite et s'entrechoque une diversité croissante des modes de vie. Les besoins et attentes des citoyens sont multiformes, à l'image de la diversification de la société et l'âge et la catégorie socio-professionnelle des habitants influencent la manière dont s'écoule le temps dans la ville : temps des étudiants, temps des enfants, temps des salariés, temps des retraités...

Or la ville d'aujourd'hui est encore pensée et organisée selon un schéma temporel basé sur des horaires et des rythmes de l'époque industrielle et l'offre urbaine – présence et horaires des administrations, commerces, services, transports – reste souvent inadaptée aux mutations économiques et sociales et aux évolutions des modes de vie de ses habitants.

Depuis quelques années cependant, les pouvoirs publics, à l'échelon du gouvernement comme à celui des collectivités locales, prennent peu à peu conscience de ses évolutions et des inégalités qu'elles engendrent et commencent à porter une attention nouvelle aux questions temporelles et à leur inscription territoriale.

Des politiques temporelles voient le jour au sein de collectivités avec la création de « bureaux des temps » qui ont pour mission d'adapter les horaires des services publics et l'organisation temporelle du territoire (aménagement, déplacements...), en prenant mieux en compte les attentes des usagers et la qualité de vie.

DES POLITIQUES TEMPORELLES POUR UNE MEILLEURE MAÎTRISE DES TEMPS DE LA VILLE

Les politiques dites « des temps » sont apparues en Italie, à la fin des années 80, sous l'impulsion de femmes revendiquant une meilleure prise en compte de leur place dans la cité. Elles ont ensuite émergé en France au début des années 2000, notamment dans le contexte des lois Aubry sur la réduction du temps de travail.

Les politiques des temps ou politiques temporelles sont guidées par un souci →

d'égalité, de cohésion sociale et d'amélioration de la qualité de la vie. Elles visent à mieux maîtriser les temps individuels et collectifs en agissant sur les articulations entre le temps social, le temps de travail, le temps des études, le temps familial, le temps personnel... Elles touchent de nombreux aspects de la ville et sont donc par essence transversales car elles interrogent la complémentarité et la cohérence des politiques publiques.

Les politiques temporelles sont caractérisées par l'importance du processus qui mène à leur élaboration. Un territoire doit ainsi être analysé sous l'angle des temps dans son fonctionnement spatial et humain, dans un diagnostic qui lui permettra de trouver sa « couleur temporelle » (JY Boulin) et d'identifier des solutions correspondant à ses spécificités. Une telle démarche ne peut se faire que de manière collective, dans un dialogue intégrant les différents acteurs concernés (collectivités, entreprises, acteurs des transports et citoyens). La diversité des expériences met d'ailleurs en évidence l'innovation et le saut qualitatif qui en résultent dans les approches comme dans l'action.

Les politiques des temps ne se définissent pas de manière unique. Vingt années d'expérience en France permettent cependant d'en repérer deux types : celles à caractère social, d'égalité et de cohésion, et celles qui portent sur un meilleur aménagement de l'espace et du temps. Ainsi, les grands thèmes des politiques temporelles sont généralement l'accueil de la petite enfance (horaires des crèches et des haltes-garderies), les horaires des services publics et privés, l'accès à la culture, le temps et l'organisation du travail des salariés, la mobilité, les temps de la nuit et la planification urbaine.

A écouter sur la radio suisse TBS :
"La lenteur en ville", une interview
d'Emmanuel Ravalet, auteur de
"L'urbanisme par les modes de vie.
Outils d'analyse pour un
aménagement durable"
(Métis Presse)

<https://bit.ly/34dWPMc>



L'EXPÉRIENCE DE LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

UN DIAGNOSTIC POUR TROUVER SA « COULEUR TEMPORELLE »

Étape incontournable et préalable à la mise en place de politiques temporelles : la réalisation d'un diagnostic temporel du territoire. Réalisé par le Bureau des Temps de la MEL en 2014 et actualisé régulièrement depuis, il consiste en :

- la définition du profil temporel de la métropole grâce à l'étude fine des horaires d'ouverture de plusieurs types de services (2150 sites ont ainsi été répertoriés et analysés) ;
- la réalisation d'un état des lieux de la prise en compte des enjeux temporels au sein de l'institution de la MEL ;
- des propositions de feuille de route pour déployer une politique métropolitaine des temps efficace et porteuse de sens.

Le résultat du recensement réalisé pour établir le profil temporel de la MEL est traduit sous forme de cartes qui illustrent les différences entre les temps : ainsi on constate que, s'il est facile d'accéder aux services en semaine, l'offre se réduit après 18h, ou à d'autres moments comme le samedi.

Les enseignements apportés par ce type de projection permettent d'imaginer des améliorations dans l'offre de service public : ainsi, en 2016, le Bureau des temps a lancé une optimisation des horaires d'ouverture des bibliothèques (expérimentation "Rythme ma bibliothèque") et entame fin 2020 une réflexion sur les horaires des piscines.

SERVICES PUBLICS OUVERTS AU MOINS UNE HEURE EN SEMAINE, ENTRE 9H ET 16H.



SERVICES PUBLICS OUVERTS EN SEMAINE APRÈS 18H



AGIR SUR LES TEMPS DE DÉPLACEMENTS

Comme beaucoup de métropoles, la métropole de Lille souffre de congestion urbaine aux heures de pointe (entre 8h et 9h le matin et de 16h à 18h le soir). Afin de participer à la lutte contre ce problème aux conséquences économiques, écologiques et individuelles, une expérimentation a été menée avec la Région, visant à tester un bouquet d'actions temporelles pour aider à la décongestion urbaine, aux heures les plus fréquentées de la journée.

Ces actions relèvent à la fois de l'ordre de la mobilité (péage urbain positif, covoiturage, promotion des transports en commun et des modes de déplacement actif), de l'organisation du travail (autorisation au lissage des heures d'arrivée et de départ, télétravail) et des services proposés par la structure employeuse (conciergerie interentreprises, mutualisation d'équipements, crèche inter-entreprises) : des « solutions » douces, peu coûteuses, à la portée de tous, qui, en partant des usages, permettent d'éviter des infrastructures lourdes et coûteuses.

INTÉGRER LA SAISONNALITÉ DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

L'actualisation du diagnostic temporel 2019 s'est concentrée sur les horaires d'été. Saison particulière avec ses journées plus longues et des températures plus élevées, l'offre de service se réduit en raison des congés des personnels et des fermetures techniques, marquant une rupture avec le reste de l'année. L'été est également un marqueur temporel, qui accentue les inégalités sociales dans l'accès aux vacances et aux loisirs.

Partant du diagnostic et de la concertation, le Bureau des temps a lancé 2 projets. Le premier, à l'image de « Rythme ma bibliothèque », sur les horaires d'ouverture des piscines l'été. Le second, sur un projet de mobilier urbain temporaire, qui apporterait des solutions d'ombrage et de fraîcheur aux habitants, dans un contexte d'augmentation des températures. L'apport des méthodes design, favorisé par l'événement « Lille Métropole, Capitale mondiale du design », va permettre d'imaginer collectivement, avec des habitants, un prototype de mobilier et de l'évaluer en situation dans différents espaces de la métropole à l'été 2021

En bref, à l'aide d'un diagnostic temporel, les déclinaisons possibles sont multiples et méritent d'être explorées. Tout un programme d'actions temporelles peut être imaginé, mettant au cœur des préoccupations les usages et les usagers !

LA CRISE SANITAIRE, UNE OCCASION DE REPENSER LES RYTHMES ET FONCTIONS DE LA VILLE

A l'ère de la crise sanitaire, les politiques temporelles se retrouvent sur le devant de la scène. Les collectivités et acteurs privés ont en effet été contraints de s'y intéresser pour permettre le respect de la distanciation sociale. Les solutions développées jouent notamment sur l'étalement des activités dans l'espace et le temps : travail à distance, lissage des heures de pointe dans les transports, développement rapide et généralisé d'aménagements cyclables, nouveaux usages temporels des espaces publics (ex. du déploiement des terrasses). La crise sanitaire pousse à réfléchir à un nouveau mode d'aménagement du territoire qui consiste, comme le dit le géographe Luc Gwiazdzinski, « à aménager le temps afin d'exercer un effet sur l'occupation de l'espace ».

Le confinement a aussi permis à certains de ralentir leur rythme de vie et de (re)découvrir les possibilités qu'offre leur espace de proximité. Il a ainsi accéléré une tendance qui existait avant la crise : la recherche d'une meilleure qualité de vie, basée sur des modes de vie plus lents et plus durables (aspiration à un cadre de vie moins urbain, réduction des temps de déplacement, développement des mobilités actives comme le vélo et la marche à pieds, promotion des circuits-courts et de la consommation locale, attention accrue à la nature, etc.).

Un concept novateur, développé par le chercheur Carlos Moreno, répond à ces nouvelles aspirations car il amène à repenser les rythmes de la ville et les fonctions dévolues aux différents équipements qui la composent : il s'agit de la théorie de la ville du ¼ heure. Selon celle-ci, six grandes fonctions sociales – se loger, travailler, accéder aux soins, s'approvisionner, apprendre et s'épanouir – doivent être accessibles en un quart d'heure à pied ou à vélo depuis n'importe quel point de la ville.

« Ce mode de vie est capable d'offrir un rythme de vie plus apaisé, permettant d'avoir plus de temps pour soi, ses proches, ses voisins, tout en optimisant les mètres carrés disponibles dans la ville, en rendant les lieux polyvalents ». Carlos Moreno



LETTRE D'INFORMATION CHANTIER CENTRES-VILLES

L'association Tempo Territorial

C'est le réseau national des acteurs des politiques temporelles. Né en 2004, il regroupe des Collectivités, des organisations scientifiques, des associations, des consultants, des entreprises, des individus soucieux de faciliter la conciliation des temps personnels et professionnels.

Son objet est double :

- sensibiliser les collectivités territoriales aux enjeux temporels et à la pertinence d'intégrer dans leurs actions cette politique publique transversale, gage d'égalité entre les citoyens et de bien vivre ensemble ;

- favoriser entre acteurs des démarches temporelles territoriales : l'échange, le partage, l'apprentissage, la mutualisation, la coopération, dans un but non-lucratif.

En savoir plus :
<http://tempoterritorial.fr/>



LE MARCHÉ SEMI-NOCTURNE D'ARMENTIÈRES, UN EXEMPLE D'ADAPTATION A L'ÉVOLUTION DES MODES DE VIE DES USAGERS

Depuis 2013, à Armentières, un marché de soirée est organisé sur le parvis de la gare tous les mardis entre 16h et 20h. L'objectif premier qui était d'attirer les 7 000 actifs regagnant leurs foyers depuis la gare est atteint puisque les navetteurs trouvent grand intérêt à s'arrêter dans ce pôle d'échanges pour s'approvisionner en produits frais de bonne qualité et prendre le temps de discuter. « Et si je me suis mêlé du temps, c'était sans le savoir ! », avoue Hugues Queste, adjoint au maire à l'origine de l'initiative et dont le but est d'augmenter l'attractivité de son « grand village », à 15 minutes de Lille, avec une sélection de commerçants de qualité.

Sources

Les rythmes de la ville - Luc Gwiazdzinski

https://www.aurba.org/wp-content/uploads/2020/05/CAMBO_17_dossier.pdf

Des pratiques temporelles du travail aux temporalités urbaines : 20 années de recherches sur la thématique des temps sociaux - Monique Haicault

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00086978/document>

Rapport « Temps de villes » d'Edmond Hervé

<http://www.volubilis.org/wp-content/uploads/2017/01/rapport-herv%C3%A9.pdf>

<https://www.banquedesterritoires.fr/politiques-temporelles-edmond-herve-refait-le-point>

<http://tempoterritorial.fr/du-vivre-en-juste-a-temps-au-chronogramme-urbanisme-par-francois-ascher/>

<http://tempoterritorial.fr/prendre-en-compte-le-temps-dans-lamenagement-un-chantier-sur-lannee-2016/>

Bureau des Temps de la MEL

<https://www.lillemetropole.fr/votre-metropole/competences/developpement-territorial-et-social/bureau-des-temps>

Rapport du diagnostic temporel de la MEL

https://www.lillemetropole.fr/sites/default/files/2018-09/Rapport_diagnostic_temporel.pdf

https://www.banquedesterritoires.fr/les-politiques-temporelles-vont-elles-connaître-une-renaissance-avec-la-crise?pk_campaign=newsletter_quotidienne&pk_kwd=2020-06-24&pk_source=Actualit%C3%A9s_Localtis&pk_medium=newsletter_quotidienne

Travail, santé, parcs : dans la ville du futur tout sera à moins de 15 minutes...

<https://www.18h39.fr/articles/travail-sante-parcs-dans-la-ville-du-futur-tout-sera-a-moins-de-15-minutes.html>

Contact : collegedeprospective@hautsdefrance.fr

Cette newsletter est rédigée dans le cadre du Collège de prospective.
Pour s'abonner à sa diffusion : <https://bit.ly/346QNNn>